

- **Secteur : Froid et Génie Thermique**
- **Filière : Technicien Spécialisé en Thermique Industrielle**
- **Niveau : Technicien Spécialisé**

1. Description générale du métier

Le Technicien Spécialisé en Thermique Industrielle est un professionnel chargé d'exploiter au mieux les installations énergétiques dans le cadre d'une gestion rigoureuse de l'énergie. Sa formation multidisciplinaire dans les domaines de l'énergétique et de la gestion de production, lui permet de veiller à l'exploitation optimale des flux de production.

2. Profil de la formation

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'exécuter les opérations et les activités suivantes:

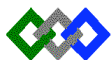
- Participer à l'installation et à la mise au point, à la conduite et à la maintenance des équipements de production de chaleur de toutes énergies ;
- Veiller au bon fonctionnement des équipements énergétiques se trouvant dans le processus ;
- Participer à une gestion rigoureuse de la maintenance ;
- Contrôler les équipements sur le plan de la sécurité et des performances énergétiques dans le cadre des diagnostics thermiques et audits énergétiques ;
- Analyser les consommations énergétiques en proposant des solutions rationnelles d'économie d'énergie.
- Participer à l'optimisation des différents flux intervenants dans la production, notamment par la mise en place et la tenue de tableaux de bord ;
- Contrôler la conformité de l'installation avec la réglementation en vigueur

3. Formation

La durée de formation est étalée sur deux années. Le mode de formation est résidentiel ou alterné.

4. Conditions d'admission :

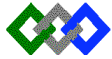
- Age maximum : 23 ans ; 26 ans pour les licenciés
- Niveau Scolaire : Bacheliers Scientifiques ou Techniques
- Les qualités et aptitudes que le candidat doit posséder pour l'accès à cette formation sont :
 - Sens des responsabilités, de l'organisation et de la discipline ;
 - Esprit d'autonomie, d'analyse, de créativité et d'initiative;
 - Bonnes relations humaines
 - Maîtrise de soi, motivation pour la technologie et l'ambition pour la promotion professionnelle.
- Mode de sélection des candidats à la formation :
 - o Présélection sur dossier
 - o Classement des candidats selon la moyenne générale du baccalauréat.



5. Programme de la formation

Le programme de formation est dispensé sur **36 modules** en **2592 heures** réparties sur deux années de formation. Un stage d'observation (1mois) est programmé à la fin de la première année et un stage technique (2 mois) est programmé à la fin de formation.

MODULES	HEURES
Arabe	36
Communication écrite et orale	108
Anglais technique	72
Législation / PME	36
Métier et formation	30
Technologie d'entretien	118
Electricité appliquée	118
Schémas et dessins	56
Thermodynamique de base	84
Transferts thermiques	72
Ecoulement des fluides	84
Combustion et combustibles	52
Brûleurs petits et moyenne puissance	119
Technique de production ECS	119
Traitement des eaux	84
Chaudières à vapeur	130
Réseau vapeur	68
Régulation	52
Brûleurs industriels	70
Energie solaire	70
Audit énergétique	74
Gestion de production	60
Environnement	40
Planification des projets	26
Utilisation d'un micro-ordinateur	76
Communication en milieu professionnel	40
Moyens de recherche d'emploi	26
Activités personnelles	384
Stage en entreprise	288
TOTAL	2592



6. Evaluation de la formation

La formation dispensée est modulaire et les évaluations sont organisées sous forme de :

- Contrôles continus ;
- Examens de fin de module ;
- Examens de passage ;
- Examen de fin de formation

7. Perspectives professionnelles

Le Technicien en Thermique Industrielle peut être employé dans les entreprises prestataires de services, dans des services d'entretien, des collectivités ou des services de Thermique Industrielle. La création d'une entreprise est tout à fait possible pour les éléments dynamiques.